

## ÉTUDES LITTÉRAIRES AFRICAINES ET LITTÉRATURES ÉMERGENTES : QUELLES MÉTHODOLOGIES ?

### INTRODUCTION

Les années quatre-vingt ont marqué un tournant dans la vie littéraire en Afrique. D'une part, les écrivains, loin de se confiner, dans le manichéisme « Blanc = mauvais et exploiteur, Noir = bon et exploité », ont décidé de regarder l'Afrique et ses réalités du fond des yeux, avec un détachement qui favorise l'analyse objective ; ainsi, une nouvelle race d'écrivains est née qui propose une autre image de l'Afrique et des Africains, englués dans leurs contradictions sociales, politiques, idéologiques, économiques, etc.

D'autre part, la critique littéraire, ou du moins les études littéraires se sont reconverties pour se conformer à l'évolution thématique, scripturale et institutionnelle de la littérature en Afrique : de nouvelles préoccupations se sont exprimées, au regard de la réalité littéraire, donnant l'occasion d'intégrer de nouveaux concepts dans l'univers théorique.

La littérature émergente fait partie de ces nouveaux concepts qui visent à coller au plus près des conditions de création littéraire. De plus en plus, les littératures émergentes se sont imposées aux analystes de la littérature africaine comme une donnée qui permet de mieux la cerner ; elles contribuent au renforcement de la critique littéraire africaine qui, pour comprendre l'œuvre littéraire, peut aussi interroger l'horizon idéologique de l'époque de l'œuvre, ses grands courants de pensée et leurs influences sur l'écrivain et son œuvre. Ici, critique littéraire et histoire littéraire se rejoignent pour cheminer un moment ensemble.

Qu'est-ce qu'une littérature émergente ? Jean-Marie Grassin nous situe sur l'histoire de ce concept : « Émergence has been emerging. This concept has been growing as the main transformative factor of the evolution of the literary landscape hardly attested to in the criticism of sixties, its use became more frequent at the end of the seventies and is now widely used in the nineties »<sup>1</sup>.

Deux caractéristiques fondamentales semblent marquer l'émergence : l'hétérogénéité et la périphérie (ou décentrement).

Par hétérogénéité il faut comprendre « l'absence de modèle central dont les différents éléments seraient des expressions : nous avons à faire à un foisonnement

---

<sup>1</sup> . J.M GRASSIN, The problematic of emergence in comparative literary history in literatures emergences, p. 5

de systèmes et sous-systèmes plus ou moins autonomes, constitués chacun sur son propre principe»<sup>2</sup>.

Par contre, le décentrement peut être défini « comme le processus par lequel le paysage littéraire se transforme avec l'intrusion de nouvelles voix à sa périphérie. Il constitue une dynamique de l'histoire»<sup>3</sup>. Nous reviendrons sur ces caractéristiques dans notre développement ultérieur.

En Afrique, l'actualité littéraire impose à l'analyste des auteurs, des œuvres et des pays dont la présence est d'autant plus remarquable qu'ils étaient absents du champ littéraire auparavant. Du fait de leur hétérogénéité, les pratiques littéraires africaines d'aujourd'hui posent un problème épistémologique : comment rendre compte de la variété et de la diversité non seulement des contextes de production mais aussi de la poétique des écrivains qui semble être en adéquation avec les réalités socio-culturelles ? Autrement dit, comment le critique peut-il et doit-il considérer cette réalité littéraire éclatée qui ne peut plus répondre aux critères et canons d'analyse en cours jusqu'ici ?

En effet, nous avons été habitués à la caractérisation facile et simpliste de « littérature africaine », « littérature négro africaine », « littérature néo-africaine ». Voilà qu'apparaissent des « notions littéraires » qui s'imposent dans l'univers littéraire du continent et obligent le critique à les mettre au cœur de ses préoccupations.

C'est cette problématique que nous analyserons dans cet article à partir de deux considérations : les caractéristiques des littératures émergentes, et des propositions de pistes à partir du Réseau d'ÉTUDES littéraires sahéennes (R.E.L.I.S.). Pour cela, notre analyse sera axée sur l'étude des relations entre émergence politique et émergence littéraire d'une part et d'autre part des propositions d'approches qui nous permettront de présenter le RELIS comme cadre de promotion des littéraires émergentes du Sahel.

## **1. ÉMERGENCE POLITIQUE ET ÉMERGENCE LITTÉRAIRE**

Y a-t-il un lien entre l'émergence sur le plan politique et l'émergence sur le plan littéraire des nations nouvellement apparues sur la scène internationale ? Autrement dit, l'émergence littéraire est-elle une ou la conséquence de l'accession à l'indépendance politique de nations anciennement sous domination ? L'on est tenté de répondre par l'affirmative dans la mesure où ces nations qui naissent au monde ont besoin de manifester leur existence, d'affirmer leur identité dans un monde qui donnait l'impression d'être définitivement constitué. En effet, l'histoire nous enseigne que la littérature a servi d'arme de lutte contre la domination et de conquête de l'indépendance et de la dignité pour le Noir (cf. La Negro renaissance, la négritude, la littérature anti-coloniale). Pour comprendre ce phénomène, nous allons dans un premier temps définir les concepts d'émergence politique et d'émergence littéraire.

---

<sup>2</sup>. Ibidem, p. 305

<sup>3</sup>. Ibidem, p. 307

## 1.1. Définitions

### 1.1.1. Émergence politique.

L'Afrique noire a connu une histoire sociale et politique très mouvementée, marquée essentiellement par les guerres de conquêtes tribales, l'esclavage et la colonisation. Ces derniers phénomènes qui ont des origines et des motivations exogènes ont pour conséquence une désorganisation socio-culturelle : l'évolution socio-historique endogène du continent a été interrompue au profit de valeurs étrangères qui vont bouleverser la vie des Africains.

En considérant seulement le dernier événement historique d'envergure qu'est la colonisation, nous pouvons que, d'une part elle avait des justifications fondamentalement économiques qu'on a habillées avec des raisons civilisationnelles. La conquête coloniale a soumis tout un continent grâce à la destruction de ses structures socio-politiques et ses fondements culturels et à l'imposition de normes et de valeurs de fonctionnement. D'autre part, elle a introduit le continent dans la « modernité » en ce sens qu'il a été mis au rythme de l'évolution mondiale. Le revers de la médaille a été la prise de conscience que les Africains ont manifestée au contact avec l'extérieur. La deuxième guerre mondiale a accéléré ce processus de prise de conscience qui a débouché sur la généralisation des luttes anti-coloniales.

La littérature, bien que phénomène isolé car œuvre d'une infime minorité parmi les quelques scolarisés de l'époque, va jouer un rôle considérable dans la conquête de la liberté et de la dignité. La négritude a été le premier acte d'engagement des intellectuels africains dans cette lutte : en revendiquant la reconnaissance de la dignité humaine au Noir, elle a permis de valoriser les références culturelles de celui – ci, son patrimoine culturel. S'étant essentiellement exprimée à travers la poésie, la négritude va être relayée par la prose dans les années cinquante avec ce qui a été qualifié de roman anti-colonial. À cet effet, on lira avec intérêt l'ouvrage de Jacques Chevrier, *Littérature nègre*,<sup>4</sup> qui analyse avec profondeur ce phénomène.

Les luttes anti-coloniales ont abouti à l'acquisition de l'indépendance des anciennes colonies et la mise en place, la constitution d'États-nations sur la base des frontières érigées par le colon. Ces États –nations, dont les contours géographiques ne correspondaient pas toujours aux réalités socio-culturelles et ethniques, seront désormais les cadres juridiques et politiques à l'intérieur desquels les Africains évolueront. Ainsi le paysage politique mondial sera marqué par l'émergence de ces États avec leurs problèmes, leurs préoccupations, leurs aspirations dont il faudra tenir compte. On peut dire que c'est avec les indépendances de ses États que l'Afrique naît véritablement au monde, qu'elle s'impose à la communauté internationale.

Les richesses naturelles, l'histoire politique de chaque État, son poids démographique et économique surtout détermineront sa place sur l'échiquier continental et mondial. C'est ainsi que, petit à petit, avec l'émergence du continent lui-même émergeront des États aux destins différents et souvent opposés (c'est ce qui justifie les multiples guerres ou confrontations armées dont l'Afrique continue à offrir le hideux spectacle).

---

<sup>4</sup>. J. Chevrier ; Littérature nègre

1.1.2. *Émergence littéraire*

« Pour comprendre le lien qui s'établit d'abord entre l'État et la littérature, il faut souligner le fait que, à travers la langue, ils contribuent mutuellement, en se renforçant, à se fonder »<sup>5</sup>. En effet, le lien entre littérature et histoire dans les pays émergents est comme un cordon ombilical : autant l'État en tant qu'institution suprême d'une Nation, d'un pays participe à la mise en place d'une littérature nationale (à travers sa politique culturelle, la mise en place de structures de promotion, l'élaboration de textes législatifs et réglementaires, etc.), autant la littérature est un ferment du renforcement du sentiment national. Nous avons signalé comment la négritude d'abord, le roman ensuite ont contribué à la lutte d'émancipation de l'Africain. Dans le contexte des États nationaux, l'émergence d'écrivains et d'une littérature peut être perçue comme le signe de la maturité de tout un peuple, de sa prise de conscience de la nécessité de manifester sa présence sur la scène internationale comme l'a dit Albert Memmi à propos de la littérature dans les pays colonisés.

Comme l'histoire littéraire des pays européens nous l'enseigne, les États ont joué un rôle prépondérant dans la constitution de leur patrimoine littéraire. (Alain Viala a montré dans son ouvrage *Naissance de l'écrivain*<sup>6</sup> comment les différentes structures de l'État français ont accompagné la naissance et l'émergence de la littérature française). Les États africains ne pouvaient pas se dérober à cette logique d'autant plus que la constitution des nations même fait partie de leurs prérogatives. Il faut ajouter à cette situation historique la non moins historique nécessité pour les écrivains de participer à cette construction nationale.

En effet, la naissance de la littérature dans les États issus de la colonisation s'est faite dans les conditions telles que les écrivains eux-mêmes en ont porté pendant des décennies les stigmates. Il est vrai que l'histoire littéraire africaine, comme le suggère Lilyan Kesteloot, est toujours inachevée. Cependant la prise de parole des Africains sur la scène littéraire a marqué un tournant dans l'histoire mondiale. « S'il est vrai que la littérature est un des signes les plus importants de la culture, nous pouvons considérer, avec Aimé Césaire, que l'apparition d'œuvres littéraires dans les colonies fut le symptôme d'une renaissance, et l'indice qu'elles étaient à nouveau capables de reprendre l'initiative »<sup>7</sup>.

L'histoire littéraire africaine a fait l'objet de plusieurs ouvrages de référence avec notamment des auteurs comme Lilyan Kesteloot, Jacques Chevrier ou encore Jean-Pierre Makouta-Mboukou, Séwanou Dabla, etc. Parmi les points communs de ces ouvrages on peut citer entre autres le lien étroit entre l'histoire du continent et sa production littéraire, les écrivains comme acteurs de l'histoire, la littérature comme moyen de sensibilisation (d'aucuns diraient arme de lutte). Cependant, l'histoire récente de la littérature en Afrique, du fait de son non-accomplissement est encore balbutiante : en effet le tournant des années quatre-vingt a été bien senti par les analystes mais n'a pas encore été systématisé en analyse thématique aussi bien que poétique et historique. Cette insuffisance des études littéraires se comprend dans la mesure où il s'agit d'une histoire qui se construit. Et c'est ce qui nous fonde à nous intéresser à la question des littératures émergentes et

---

<sup>5</sup>. P. Casanova ; *La République mondiale des lettres* ; p. 56

<sup>6</sup>. A Viala ; *Naissance de l'écrivain*

<sup>7</sup>. L. Kesteloot ; *Histoire de la littérature négro-africaine* ; p.7

en particulier à l'émergence des littératures dans des pays qui étaient jusqu'ici inconnus sur la scène littéraire.

Séwanou Dabla dans *Nouvelles écritures africaines*<sup>8</sup> montre l'importance du tournant opéré dans la pratique littéraire en Afrique à partir des années soixante-dix et 80. Son analyse porte essentiellement sur deux aspects : la thématique et la poétique. Sur le plan thématique, il montre la rupture opérée par les romanciers depuis Yambo Ouologuem et Ahmadou Kourouma : les romanciers ne présentent plus l'Afrique opposée à l'Occident avec toutes les conséquences de cette dichotomie (tradition /modernisme, village/ ville, conflit des générations, etc.). C'est l'Afrique face à elle-même, avec ses vicissitudes, dans une espèce d'introspection comme dans un exercice de psychanalyse au cours duquel le patient se présente dans une sorte de nudité morale, politique, culturelle. Ici, l'Occident, s'il est toujours présent, l'est moins qu'avant, de façon très discrète. L'oppression exercée par les nouveaux pouvoirs africains sur leurs peuples dans un univers chaotique entraîne une révolte violente à travers des héros et personnages emblématiques. La rupture ainsi opérée par les romanciers se justifie, selon Séwanou Dabla, par la « désuétude des premiers thèmes » et aussi la « critique de la négritude ».

Quant aux « réformes et inventions esthétiques », elles résultent d'une part de la nouvelle orientation donnée à la prose romanesque africaine caractérisée essentiellement par des intentions pédagogiques données à la création littéraire. D'autre part « la surenchère de la forme » se manifeste par une importance qui n'avait jusqu'ici pas été accordée à l'organisation du récit. C'est à cet égard que les « nouveaux romanciers » africains se comportent véritablement en esthètes, en créateurs soucieux d'allier la force de la forme et du contenu de leurs œuvres.

Séwanou Dabla montre bien, à partir d'exemples précis, comment ces romanciers mettent leur talent artistique, leurs capacités créatrices au service du contenu qui véhicule un message souvent politique. Il met l'accent sur la structure du récit et l'onomastique des personnages emblématiques. Ainsi, parlant de *La vie et demie* de Sony Labou Tansi, il affirme : "il est indéniable que les noms des figures du pouvoir les plus significatives du roman constituent des tableaux psychologiques réduits qui, dans une sorte d'hypotypose, désignent leur porteur dans son unicité tout en annonçant son destin"<sup>9</sup>. Les "romanciers de la seconde génération" qu'il étudie sont classés selon la nature des innovations esthétiques qu'ils apportent. À ce propos, le chapitre III de son ouvrage apporte les éclairages nécessaires.

Nous avons insisté sur la nouveauté introduite par S. Dabla dans l'étude des romans africains pour montrer la rupture intervenue dans les études littéraires africaines, rupture qui marque aussi une prise de conscience et une prise en charge des nouvelles réalités. Si l'ouvrage de S. Dabla peut être considéré comme une référence, il y a aussi le rôle joué par la revue *Notre Librairie* dans les années quatre-vingt : en effet, cette revue a entrepris de publier des numéros consacrés à la littérature de certains pays africains non seulement francophones mais aussi anglophones et lusophones.

S'étant rendu compte de la nouvelle configuration des réalités littéraires en Afrique, notamment avec la naissance et le développement de pratiques littéraires propres à chaque pays, les responsables et animateurs de la revue ont consacré trois

<sup>8</sup>. S. Dabla ; *Nouvelles écritures africaines*

<sup>9</sup>. S. Dabla ; *Nouvelle écriture africaines*, p. 143

numéros successifs, (83, 84 et 85 de l'année 1986) aux débats sur les littératures nationales :

- le n° 83 est intitulé *Littératures nationales. Mode ou problématique.*
- le n° 84 est consacré à *Langues et frontières.*
- le n° 85 traite d'*Histoire et identité.*

L'approche que la revue a adoptée a été analysée et critiquée dans un article que nous avons publié dans la revue INTERLITTERARIA n° 8-2003<sup>10</sup> : les débats et analyses n'ont pas pris en compte des facteurs comme la situation individuelle des écrivains, leur itinéraire, leur formation, leurs rapports aux langues (africaines et européennes), etc. Bref le champ littéraire n'a pas été abordé comme approche possible du phénomène des littératures nationales en Afrique.

Ce que nous constatons aujourd'hui c'est l'émergence de nouveaux écrivains mais surtout de nouveaux pays sur la scène littéraire africaine, émergence qui change la donne des canons d'analyse, obligeant les critiques et les chercheurs à procéder à de nouvelles investigations. Mais alors, quelles pistes explorer pour mieux rendre compte de cette nouvelle réalité littéraire africaine ?

## **2. QUELLES MÉTHODOLOGIES ?**

En guise de piste, nous nous contenterons de présenter une expérience régionale dont l'Université de Ouagadougou a été l'initiatrice et qui a fédéré des énergies et des compétences pour donner naissance à un projet dénommé *Réseau d'ÉTUDES littéraires sahéliennes.* (R.E.L.I.S.).

Pays émergent sur la scène littéraire africaine, le Burkina Faso a marqué sa présence à travers l'éclosion de la littérature dans la décennie 80. Ce boum littéraire a conduit l'Université de Ouagadougou à lui accorder un intérêt particulier. Dans un premier temps, il s'est agi de réfléchir sur la problématique suivante : le Sahel est une réalité géophysique donc les conséquences sont invisibles et connues (sécheresse famine) ; cela a conduit les autorités politiques de la région à mettre en place des institutions de coopération dont l'autorité du Liptako Gourma (Burkina Faso, Mali, Niger) et le Comité permanent inter-État de lutte contre la sécheresse au Sahel ( C.I.L.S.S.) qui regroupe les neuf pays sahéliens. Cette communauté de sort des populations sahéliennes n'a-t-elle pas de conséquences sur le plan culturel, notamment littéraire ? Le contexte et l'environnement physiques n'influencent-ils pas la créativité des écrivains surtout si l'on tient compte du réalisme qui a longtemps caractérisé la littérature négro-africaine ?

Ainsi, la conviction est faite que la littérature, qu'elle soit orale ou écrite, joue un rôle dans la connaissance des réalités sahéliennes comme acte de témoignage mais aussi comme moyen de sensibilisation. C'est la raison de l'organisation en février 1992 d'un colloque international autour de *La problématique de la littérature dans les pays du Sahel* pour donner l'occasion de réfléchir sur la dimension littéraire et culturelle du Sahel. L'inspiration, source de la création littéraire et artistique étant suscitée par l'environnement immédiat et quotidien de l'artiste, il paraît intéressant de se demander comment cet espace géophysique et socio-économique que constitue le Sahel est présent dans la littérature.

---

<sup>10</sup>. S. Sanou ; Analyse critique de la question des littératures nationales : l'approche de la revue Notre Librairie in INTERLITTERARIA, n°8 – 2003.

En organisant ce colloque qui va conduire à la mise en place du réseau d'études littéraires sahéliennes (RELIS), l'Université de Ouagadougou a inscrit ses activités de recherches littéraires dans la perspective des littératures émergentes, même si la problématique n'a pas été théoriquement posée et pensée en ces termes. Mais, le développement des débats va permettre de mieux cerner la problématique et de dégager des pistes de recherches. Et les étapes suivantes ont permis la mise en place effective du réseau :

1\* la déclaration de Ouagadougou issue du colloque organisé en février 1992 a balisé le chemin par :

- l'engagement des participants à mieux collaborer et faire de l'enseignement des littératures du Sahel une préoccupation ;
- la mise en place d'un Comité scientifique avec pour missions d'identifier les objets de recherche, de constituer des corps des littératures dans les pays du Sahel et de définir des méthodes de travail ;
- l'élaboration d'un calendrier de travail devant déboucher sur l'adoption des textes statutaires du Réseau.

2\* La journée « Parole du Sahel » organisée en septembre 1992 à l'Université de Limoges (France) a eu pour mission d'élaborer un avant-projet de programme du Réseau pour adoption au cours du colloque suivant prévu en 1994. Elle a réfléchi sur les questions suivantes : la recherche littéraire et les problèmes pédagogiques, l'administration, les structures et les moyens et enfin la documentation.

3\* Le colloque de 1994 a eu pour point d'orgue la discussion autour des textes fondateurs du Réseau d'études littéraires sahéliennes à savoir les statuts, le règlement intérieur et le programme de recherche. Ainsi, les objectifs suivants ont été assignés au RELIS :

- créer un cadre de rencontres, de réflexion collective, de mise en commun des résultats, de collaboration entre les universitaires du Sahel, d'Afrique, d'Europe et d'Amérique,
- permettre et favoriser un échange fructueux de chercheurs, d'enseignants – chercheurs et d'étudiants ayant les mêmes préoccupations et les mêmes centres d'intérêt,
- mettre en place des structures efficaces qui permettent non seulement la circulation de l'information et de la documentation mais aussi le renforcement de la collaboration entre universitaires du Sahel et d'Afrique,
- installer un réseau inter-universitaire des pays du Sud et du Nord orienté vers la découverte et une meilleure connaissance de la production littéraire sahélienne,
- collaborer avec tout organisme de recherche préoccupé par les problèmes du Sahel ou de l'environnement.

Le programme de recherche est articulé autour de trois axes :

a - La littérature orale : étude des genres littéraires, études comparées des textes et des thèmes littéraires ;

b- La littérature écrite : études panoramiques (littératures nationales ou régionales), études thématiques, étude des genres, recherches sur la littérature des pays du Sahel ;

c- L'approche comparatiste : ethnolinguistique et littérature orale, cinéma, télévision, arts vivants et littérature, langues nationales et littérature, sociolinguistique et littérature.

Le colloque de 1994 ayant donné une base juridique au Réseau d'études littéraires sahéennes (RELIS), il convient maintenant de dégager, à titre d'illustration et à partir d'expériences réalisées dans ce cadre, des pistes possibles permettant de mieux cerner les réalités littéraires d'aujourd'hui. L'intérêt du RELIS réside au moins à deux niveaux : d'une part le Réseau est bâti à partir d'une zone géographique homogène déjà organisée sur les plans politique et économique autour du CILSS ; elle a mis en place des structures de promotion socio-économique en ignorant l'aspect culturel, la dimension culturelle de son développement. D'autre part, cette homogénéité n'est que géographique car chaque pays garde sa spécificité et est autonome dans l'élaboration de sa politique de développement (souveraineté oblige !) ; par conséquent, la réalité littéraire se présente différemment d'un pays à l'autre, d'où l'intérêt pour nous de voir comment une structure comme le RELIS peut contribuer à mieux cerner cette réalité.

Ainsi, l'examen du programme de recherche du RELIS permet de dégager trois axes théoriques qui, à notre avis, peuvent mieux rendre compte de la réalité et de la nature des littératures émergentes en Afrique : l'approche monographique (perspective des littératures nationales), l'histoire littéraire et la perspective comparatiste. Nous nous contenterons ici d'esquisser les grandes lignes des deux premiers axes ; leur approfondissement et l'approche comparatiste feront l'objet d'autres publications.

### **2.1. L'approche monographique**

Le Petit Larousse nous apprend qu'une monographie est une étude détaillée sur un point précis d'histoire, de science, de littérature, etc. L'éclosion de la pratique littéraire dans les pays absents de la scène littéraire au moment des indépendances comme nous l'avons dit a marqué les années quatre-vingt en Afrique. Cette situation a conduit les analystes et les critiques à parler de la littérature africaine au pluriel ; elle a mis à l'ordre du jour la nécessité d'examiner la réalité littéraire de chacun des pays afin de comprendre son fonctionnement, d'en connaître les différents acteurs et les structures de promotion. Nous retiendrons dans ce volet trois points d'analyse que sont l'institution, les cadres de promotion et la connaissance des écrivains.

#### *2.1.1. L'institution littéraire*

L'un des plus grands théoriciens de l'institution de la littérature est Jacques Dubois qui distingue dans la sociologie des faits littéraires la relation entre deux ensembles : d'un côté les textes littéraires et leurs auteurs et de l'autre les supports de détermination de la production des textes, c'est-à-dire les groupes sociaux, leurs positions de classe, leurs idéologies. C'est ce qu'il appelle la « forme instituée de la littérature » dont l'étude a été longtemps négligée. Or « l'analyse d'institution fait découvrir qu'il n'y a pas la Littérature mais des pratiques spéciales, singulières, opérant à la fois sur le langage et sur l'imaginaire et dont l'unité ne se réalise qu'à certains niveaux de fonctionnement et d'insertion dans la structure sociale»<sup>10</sup>. Fort

---

<sup>10</sup>. J. Dubois ; l'institution de la littérature, p. 11

de cette conviction, il affirme que la sociologie de la littérature est aujourd'hui un champ de recherche vaste et diversifié qui permet de déceler une autre dimension de la littérature : « Avec elle, la production esthétique entre dans une chaîne d'événements qui la définissent ; elle se conforme à des conditions historiques, elles-mêmes structurées par la situation de telle fraction du corps social ; elle devient référentielle à travers l'éventuelle médiation, à des déterminations socio-économiques »<sup>11</sup>

En effet, la sociologie de la littérature s'intéresse au fonctionnement de celle-ci comme une institution, c'est-à-dire disposant d'une autonomie éprouvée par ses propres codes, ses instances de légitimation, ses acteurs qui occupent une place et une position particulière dans le champ culturel. C'est surtout Pierre Bourdieu qui a développé ce concept de champ culturel et d'autonomie de la littérature : le champ est défini comme un système de relations, un code de comportement et d'action, avec des enjeux, des intérêts, des profits spécifiques ; c'est un lieu de luttes, de concurrences, de rivalités dont la consécration est assurée par des instances de légitimation.

L'autonomie de l'institution littéraire réside dans l'existence de ses propres organes avec des codes explicites : maisons d'édition et de diffusion, revues, journaux, académies, prix ; ceux-ci assurent la socialisation des individus par l'imposition de normes et de valeurs communément acceptées par tous ceux qui en font partie. C'est pour cela que J. Dubois soutient « que la littérature est une institution à la fois comme organisation autonome, comme système socialisateur, et comme appareil idéologique ».<sup>12</sup>

À partir de ce fonctionnement autonome de l'institution littéraire, il est intéressant de l'intégrer dans l'analyse de la situation de la littérature dans les pays émergents : comment fonctionne la littérature dans ces pays ? Quelles sont les structures qui assurent son autonomie ? Quelles sont les normes et valeurs auxquelles elle répond ? Quels liens entretient-elle avec les autres institutions du champ culturel ? Autant de questions dont la recherche de réponses peut constituer des centres d'intérêt. Comme la notion d'institution est relativement récente, elle offre des instruments d'investigation sérieux et opérationnels qui permettent de bien cerner la pratique littéraire dans ces pays.

À notre avis la notion d'institution littéraire peut « définir un domaine de recherche qui échappe souvent au découpage traditionnel du champ littéraire et aux catégories les mieux établies de la critique, (...) mettre en question la méthodologie de l'historiographie littéraire »<sup>13</sup> Ce, d'autant plus que les littératures émergentes ont été théoriquement présentées à un moment donné comme des « littératures nouvelles », même si cette appellation a fini par laisser la place au concept de « littératures émergentes ».

### 2.1.2. *Les structures de promotion*

L'institution littéraire, définie comme un système autonome qui fonctionne avec ses codes et ses acteurs, correspond à un nouveau mode de production et de consommation, à ce que Pierre Bourdieu appelle « marché des biens symboliques ».

<sup>11</sup> . Ibidem , p 13.

<sup>12</sup> . Ibidem. p. 34.

<sup>13</sup> J.M. Grassin ; op. cit. p. 243

Selon J. Dubois, « ce nouveau mode s'actualise sur deux plans : l'un économique, où priment la fabrication des produits, la recherche de leur rentabilité et l'échange commercial, l'autre d'ordre institutionnel, mettant l'accent sur la valeur symbolique des biens mis en circulation »<sup>14</sup>. Ce mode de production littéraire a engendré la constitution de deux champs distincts mais complémentaires que P. Bourdieu a qualifiés de *champ de production restreinte* qui correspond à la sphère institutionnelle et le *champ de grande production* qui correspond à la sphère économique.

Le champ de la grande production est régi par les lois du marché et la recherche de la rentabilité ; il est soumis à une demande extérieure réglementée par les détenteurs des moyens de production et de diffusion. Cette demande crée des horizons d'attente chez un grand public à travers la mode, la série et la publicité, lequel public se distingue en fonction de la hiérarchie sociale par la culture de marque (les ouvrages lauréats des prix littéraires), la culture en simili (destinée aux classes moyennes) et la culture de masse.

Quant au champ de production restreinte, il apparaît au moment où la littérature s'autonomise et se referme sur elle-même. J. Dubois lui trouve cinq traits corrélés qui fondent son système et son mode d'organisation :

«1° Le champ autonome élabore lui-même sa légitimité qui est tout à la fois loi de distinction et imposition de règles de travail et d'évaluation ;

«2° pour que cette légitimité soit instituée et respectée, il met en place différentes instances de reproduction et de consécration ;

«3° le champ se soumet à une loi de concurrence qui, au lieu d'avoir le caractère économique de celle du champ de grande production, s'exprime en luttes pour la conquête et la détention de la reconnaissance culturelle et du « capital symbolique » ;

«4° la logique du champ veut que le meilleur critère distinctif interne soit le critère de la valeur esthétique et par conséquent, elle met en avant les théories de l'art pour l'art ;

«5° la recherche de la distinction et de la consécration induit un système de reproduction dans lequel les groupes littéraires émergent par l'affirmation d'une originalité qui se donne toujours en fin de compte comme à une orthodoxie, celle par exemple de la poésie pure ou du théâtre authentique»<sup>15</sup>.

S'inscrivant dans cette logique de marché, la littérature et les écrivains sont soumis aux lois de ce marché, c'est-à-dire que la production littéraire devrait être considérée comme un « produit de consommation » (même si certains analystes refusent ce terme) qui obéit à la concurrence. L'étude de cette dynamique correspond à la première étape de l'analyse du champ littéraire telle que proposée par Pascal Durand à savoir « faire le repérage des instances les plus instituées qui sont à la disposition des écrivains concernés»<sup>16</sup>. Il distingue trois types d'instances qui contribuent justement à la promotion de l'écrivain et de sa production :

- les instances de reproduction et de diffusion. Elles sont les plus visibles ; elles sont composées des maisons d'édition, des revues, des journaux ;

---

<sup>14</sup> . J. Dubois, op. cit. p. 39

<sup>15</sup> . J. Dubois, op. cit. p. 44

<sup>16</sup> . P. Durand, Introduction à la sociologie des champs symboliques in *Les champs littéraires africains* p. 34

- les instances de légitimation et de consécration parmi lesquelles on peut citer les journaux, les académies, les prix littéraires, l'enseignement, les émissions littéraires ;
- enfin les instances de sociabilité, «lieux de connivence et de prise de contacts, tels que quartiers, cafés, restaurants, campus universitaires, musées, espaces de colloques, bref l'ensemble des espaces socialement marqués, dont il faut être ou dans lesquels il faut être vu, composant ce qu'il est convenu d'appeler le microcosme littéraire»<sup>17</sup>.

Dans le cas des littératures émergentes, ces instances qui participent à la socialisation du champ littéraire et à son autonomie constituent des centres d'intérêt pour l'analyste : en effet, leur étude permet de voir comment se met (ou s'est mis en place) le champ littéraire dans un pays, quelles sont les difficultés ou contraintes auxquelles il a été confronté. Cette connaissance du champ littéraire conduit à une meilleure appréhension de la réalité littéraire du pays tant du point de vue poétique que thématique.

### 2.1.3. La connaissance des écrivains

Les études littéraires traditionnelles, au-delà de la thématique, nous ont habitués à connaître les différents siècles et surtout les « grands » écrivains qui ont marqué leurs temps ; c'est ainsi que des siècles émergent des écrivains dont la connaissance de la vie et de l'œuvre sont indispensables. La jeunesse de la pratique littéraire en Afrique, qui n'a pas encore un siècle (elle a à peine une soixantaine d'années), n'autorise pas à l'appréhender en ces termes : à défaut, une approche peut être trouvée qui consiste à s'intéresser à ceux-là mêmes qui en sont les acteurs c'est-à-dire les écrivains. C'est ce que Pascal Durand propose comme deuxième étape d'une analyse des champs littéraires : « recenser les auteurs, sinon en totalité, du moins par un échantillonnage fondé sur des tranches d'âges ou générations, les genres pratiqués, les maisons d'édition adoptées (...), les postes de décision occupés, en tant qu'indices de la légitimité et de la reconnaissance acquise et, plus malaisé à définir, le degré de visibilité et d'autorité diffuse détenu par chacun d'eux »<sup>18</sup>.

Notre expérience personnelle en la matière nous convainc de la nécessité d'une telle démarche<sup>19</sup>. En procédant à l'établissement d'une bio-bibliographie des écrivains burkinabè, nous avons mis à la disposition des élèves, étudiants et enseignants, un outil indispensable à l'enseignement de la littérature burkinabè. Certains aspects de la vie d'un écrivain sont susceptibles de permettre de comprendre ses créations littéraires. Cette connaissance de l'écrivain concerne aussi bien son origine sociale, son état civil, sa formation scolaire, son niveau d'instruction et de diplôme que son appartenance à des groupes (associations d'écrivains, associations culturelles ou scientifiques), les genres pratiqués et ses positions esthétiques.

L'étude des trajectoires individuelles et des relations que les écrivains entretiennent entre eux (à travers des associations, la fréquentation de cercles

<sup>17</sup> . Ibidem. p. 34.

<sup>18</sup> . Ibidem. p. 34.

<sup>19</sup> . S. Sanou ; La littérature burkinabè. L'histoire, les hommes, les œuvres. Lire en particulier la deuxième partie

communs ou de mêmes éditeurs) et avec l'extérieur (l'administration culturelle ou d'autres champs culturels par exemple) peut donner une idée du degré de développement et d'autonomie atteint par le champ littéraire du pays en question. Nous sommes tenté d'affirmer que la bio-bibliographie des littératures émergentes constitue un passage obligé dans la mesure où elle donne un panorama des écrivains d'une part et des œuvres éditées d'autre part.

Cependant, cette tâche n'est pas aisée ; elle comporte des obstacles liés à la bonne compréhension des objectifs de l'étude par les écrivains, à leur disponibilité, à la sincérité des réponses qu'ils donneront au questionnaire qui leur sera soumis, etc. Certains écrivains préfèrent garder jalousement ce qu'ils appellent leur vie privée et toute question y relative peut être perçue comme une inquisition qui entraîne de leur part des réactions parfois inattendues. Le mieux serait de leur montrer (et pas forcément leur soumettre) le document qu'on aura élaboré à partir de leurs réponses pour les rassurer et prouver la bonne foi de l'enquêteur. Pour atténuer d'éventuelles réticences, il convient de toujours leur préciser les objectifs et la destinée de l'enquête. Une telle démarche peut créer une certaine familiarité, complicité ou intimité entre le chercheur et les écrivains, ce qui n'est pas mauvais en soi.

Ainsi, l'approche monographique a l'avantage de découvrir la réalité littéraire d'un pays, ses acteurs, ses structures, en un mot le champ qu'elle constitue. Elle peut servir à produire des documents facilement exploitables pour l'enseignement de la littérature du pays en question, ce qui est aussi une autre forme de participation au développement de son champ littéraire. À partir de plusieurs monographies littéraires des pistes de recherche peuvent se dégager, notamment la problématique d'une littérature régionale, le projet poétique ou thématique ou encore l'étude comparée des champs littéraires.

## **2.2. L'histoire littéraire nationale**

Comme nous l'avons déjà montré dans la première partie, l'Afrique littéraire a pendant longtemps été présentée comme un tout monolithique, ayant une seule histoire marquée de grandes étapes communes ; à la limite, la seule différenciation vient de la langue utilisée par les écrivains et qui est en fait un héritage colonial. Or les années quatre-vingt, en propulsant sur la scène littéraire de nouveaux pays, obligent les analystes à une plus grande précision dans leurs études dont l'approfondissement passe par une approche plus détaillée de la pratique littéraire.

L'étude monographique telle que nous venons de l'expliquer, pour être complète, doit s'accompagner par l'écriture d'une histoire littéraire nationale qui devra concilier l'analyse des œuvres individuelles et l'étude de la littérature comme processus historique. Robert Escarpit définit l'histoire littéraire comme «l'étude diachronique d'un certain nombre de faits historiques de tous ordres parmi lesquels une anthologie d'œuvres littéraires (...) a une place prédominante mais non exclusive : la biographie, l'histoire des idées, la chronologie événementielle (datation des manuscrits, ou des éditions par exemple) y prennent souvent le pas sur les préoccupations esthétiques»<sup>20</sup>.

L'histoire littéraire doit définir son objet propre c'est-à-dire poser une problématique ; elle peut intéresser aussi bien une région qu'un pays d'un continent

---

<sup>20</sup> R. Escarpit ; *Le littéraire et le social*, p. 9 – 10.

et son discours, qui est un discours d'emprunt, doit prendre en compte tout ce qui entoure la littérature et situer la littérature dans son environnement. Selon Clément Moisan, « la question qui se pose à elle est d'abord et avant tout écologique. Si la littérature fait partie intégrante de son milieu, il faut que l'histoire littéraire en rende compte et autrement que par de simples rappels historiques, des allusions à quelques mouvements d'idées (...). La littérature et l'histoire littéraire devront se définir comme des systèmes qui entretiennent des relations vitales avec leur milieu, donc qui font partie d'autres systèmes »<sup>21</sup>.

Après cette définition de l'histoire littéraire, comment peut-elle être intéressante dans le cadre de l'étude des littératures émergentes ? L'histoire littéraire mondiale nous rappelle que le capital littéraire est d'abord national à travers la langue qui est le lien entre la littérature et l'État car celui-ci s'est constitué autour d'une langue qui en est le symbole d'unité et d'identité. Pascale Casanova nous enseigne qu'il « existe un lien organique, ou d'interdépendance, entre l'apparition des États nationaux, l'expansion des langues vulgaires (qui deviennent alors « communes ») [nous dirions langues coloniales], et la constitution corrélatrice de nouvelles littératures écrites dans ces langues vulgaires. L'accumulation de ressources littéraires s'enracine donc nécessairement dans l'histoire politique des États »<sup>22</sup>.

Or, nous avons vu comment les États nationaux issus de la colonisation en Afrique se sont constitués autour de la langue du colonisateur qui a joué (et continue de jouer) le rôle d'unité et d'unification des dizaines d'ethnies que compte chacun de ces États. Les littératures émergentes dont il est question ici sont majoritairement écrites dans la langue héritée (imposée par le) du colonisateur. Le lien étroit entre littérature et politique est d'autant vrai dans le cas des pays africains colonisés quand on connaît le rôle politique joué par l'intelligentsia africaine, les écrivains en particulier dans la lutte pour les indépendances<sup>23</sup>.

P. Casanova estime que la décolonisation constitue la troisième grande étape de formation de l'espace littéraire international. « Les nouvelles nations indépendantes (...) vont, elles aussi, formuler des revendications linguistiques, culturelles et littéraires. Les conséquences de la décolonisation dans l'univers littéraire sont dans la continuité des révolutions nationales et littéraires de l'Europe du XIXe siècle »<sup>24</sup>. D'une manière ou d'une autre, l'histoire littéraire de ces pays décolonisés sera tributaire de leur histoire tout court. Nous proposons la démarche suivante pour étudier l'histoire littéraire d'un pays émergent :

1. déterminer les concepts et notions qui délimitent les éléments, les relations, les codes de l'institution : il s'agit de dégager les temps forts de l'histoire sociopolitique qui peuvent agir sur l'évolution de la production littéraire ; ceux-ci peuvent influencer négativement ou positivement cette production ;
2. analyser les composantes de l'institution c'est-à-dire ses éléments constitutifs, les organisations et leurs relations. C'est une analyse de

<sup>21</sup>. C. Moisan ; Qu'est-ce que l'histoire littéraire ? p. 16 - 17.

<sup>22</sup>. P. Casanova ; op. Cit. P. 56.

<sup>23</sup>. On lira en particulier le chapitre 3 de *Littérature nègre* de Jacques Chevrier qui parle de la participation des écrivains et de la littérature aux luttes anti-coloniales.

<sup>24</sup>. P. Casanova ; op. cit. p. 116.

### *ÉTUDES LITTÉRAIRES AFRICAINES ET LITTÉRATURES ÉMERGENTES...*

- terrain qui permettra de déterminer les temps forts de la vie et de l'organisation de chaque élément du système ;
3. décrire concrètement les actions qui contribuent au fonctionnement de l'institution dans l'espace et le temps ;
  4. historiciser le phénomène littéraire soit par pallier (étude des genres) soit par période.

Concrètement, cette démarche revient à analyser les effets (négatifs ou positifs) de l'histoire politique du pays, de la mise en place de l'institution littéraire, la contribution de l'État et aussi des écrivains à ce processus. Il reste entendu que l'analyse ne devra pas perdre de vue les relations des littératures émergentes avec les littératures du centre dont elles se détachent car ces relations sont complexes et variées.

### **CONCLUSION**

La présente étude, qui a été conçue plus comme une esquisse, s'inscrit dans la volonté de cerner de plus près les pratiques littéraires dans le contexte post-colonial de l'Afrique, contexte qui a mis en exergue le concept de littératures émergentes. Celles-ci constituent d'une manière ou d'une autre des conséquences de la colonisation que le continent noir a subie. En partant de l'éclatement de la production littéraire consécutif aux indépendances, nous avons analysé une expérience de recherche initiée par le Réseau d'études littéraires sahéliennes à partir de son programme duquel nous avons perçu des axes théoriques qui peuvent contribuer à une meilleure connaissance des littératures émergentes surtout sur le plan historique. En mettant l'accent sur l'approche monographique et l'histoire littéraire nous sommes convaincu que ces voies s'imposeront de plus en plus aux chercheurs.

**Salaka SANOU**  
**Université de Ouagadougou.**

### **BIBLIOGRAPHIE**

- CASANOVA, Pascale ; *La République mondiale des lettres*, Paris, Seuil, 1999.  
CHEVRIER, Jacques ; *Littérature nègre* ; Paris, Armand Colin, 1984.  
DABLA, Séwanou ; *Nouvelles écritures africaines. Romanciers de la seconde génération* ; Paris, L'Harmattan, 1986.  
DUBOIS, Jacques ; *L'institution de la littérature*. Paris, Nathan-Bruxelles, Labor, 1978.  
ESCARPIT, Robert ; *Le littéraire et le social. Éléments pour une sociologie de la littérature* ; Paris, Flammarion, 1970.  
FONKOUA, Romuald-HALEN, Pierre ; *Les champs littéraires africains* ; Paris, Karthala, 2001.  
GRASSIN, Jean-Marie (dir.) ; *Littératures émergentes*, Bern, Peter Lang, 1996.  
KESTELLOTT, Lilyan ; *Histoire de la littérature négro-africaine* ; Paris, Karthala, AUF, 2001.  
MOISAN, Clément ; *Qu'est-ce que l'histoire littéraire ?* Paris, PUF, Littératures modernes, 1987.  
SANOU, Salaka ; *La littérature burkinabè écrite. L'histoire, les hommes, les œuvres* ; Limoges, PULIM, 2000.  
VIALA, Alain ; *Naissance de l'écrivain* ; Paris, Minuit, 1985.